

**ALLOCUTION DE MADAME LA MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
A L'OCCASION DU 13^{ème} FORUM SUR LA GOUVERNANCE FORESTIERE
*Hôtel Grand Lancaster - Brazzaville, 23-24 MAI 2022***

**Excellence Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne en République du Congo ;
Monsieur le Directeur de l'Université de Wolverhampton ;
Mesdames et Messieurs les représentants du Centre International pour le Développement et la
Formation (CIDT) de l'Université de Wolverhampton ;
Mesdames, Messieurs les représentants de la COMIFAC ;
Mesdames, Messieurs les représentants des organisations internationales ;
Mesdames, Messieurs les représentants des administrations publiques ;
Mesdames, Messieurs les représentants de la communauté scientifique ;
Mesdames, Messieurs les représentants du secteur privé ;
Mesdames, Messieurs les représentants de la société civile ;
Distingués invités, en vos rangs, grades et qualités, toutes préséances respectées ;
Mesdames et Messieurs ;**

Il y a de cela quatre ans, jour pour jour, que le Congo a eu l'insigne honneur de réunir sur son sol un panel de personnalités et d'experts venus d'horizons géographiques divers, pour prendre part au 12^{ème} Forum sur la gouvernance forestière, organisé par le Centre International pour le Développement et la Formation (CIDT) de l'Université de Wolverhampton, en partenariat avec la société civile congolaise, et sous le parrainage du Ministère de l'Economie Forestière.

Le souvenir des succès et résultats probants engrangés dans l'organisation et la réussite dudit Forum ont sans doute milité en faveur du choix porté sur le Congo pour abriter le 14^{ème} Forum que nous ouvrons ce jour.

C'est donc avec fierté et honneur que je préside la présente cérémonie consacrée à l'ouverture du 13^{ème} Forum sur la gouvernance forestière après celui organisé en 2018.

Aussi, au nom du Gouvernement de la République du Congo et au mien propre, je souhaite à tous les participants, une chaleureuse bienvenue en ces lieux pour prendre part à cet évènement d'envergure, consacré à l'avenir de nos forêts. Je voudrais également saisir cette occasion pour souhaiter un agréable séjour à Brazzaville, Brazza la verte, notre ville capitale, à tous les participants venus de l'intérieur et de l'extérieur du pays. A nos hôtes de l'Université de Wolverhampton, en Angleterre, j'adresse particulièrement mes vifs remerciements pour cette marque d'estime et ce grand honneur renouvelé à l'endroit de mon pays en choisissant d'y organiser successivement le 12^{ème} et 13^{ème} Forum sur la Gouvernance forestière, malgré le caractère rotatif de cet évènement d'envergure.

Je dis également merci à la société civile pour son implication, notamment le Comptoir Juridique Junior dont je tiens à saluer ici l'effort de facilitation dans l'organisation du présent Forum.

Distingués invités ;
Mesdames, Messieurs ;
Chers participants ;

Les tendances récentes du dérèglement climatique révélées dans le rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat, publié au mois d'avril dernier, montrent clairement que le réchauffement climatique s'accélère et qu'il demeure le risque majeur pour la survie de l'humanité.

Le rapport récent de l'Organisation Mondiale de la Météorologie affirme par ailleurs qu'avec une telle accélération, l'objectif de 1,5°C fixé dans le cadre de l'Accord de Paris pourrait être largement dépassé, pour avoisiner les 3°C.

Parallèlement à ces constats, toute la communauté internationale s'accorde désormais à admettre que la solution basée sur la nature pour juguler ce fléau des temps présents consiste à maintenir le couvert forestier du monde et aussi à l'augmenter à travers l'afforestation et le reboisement dont le rôle est prépondérant.

Une telle perspective interpelle davantage la communauté internationale sur la nécessité d'une réponse plus vigoureuse et cohérente, construites entre autres, sur une mobilisation plus accrue de tous les acteurs de la société, y compris la société civile. C'est à notre humble avis une invite au resserrement de la collaboration entre diverses parties prenantes engagées pour la cause climatique, notamment pour la préservation des forêts tropicales, en général, et celles du bassin du Congo, en particulier.

Pour sa part, le Congo, dans son traditionnel rôle de leader reconnu par ses pairs de la sous-région en matière de gestion durable des forêts, a déjà fait montre d'anticipation dans cette entreprise qui engage le destin de l'humanité tout entière. C'est tout le sens que mon pays, sous la très haute impulsion de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, donne aux réformes entreprises dans le secteur forestier, et qui ont fait l'objet du nouveau code forestier congolais, la loi 33-2020, promulgué le 8 juillet 2020.

En effet, ce code forestier prend en compte de nombreuses thématiques émergentes telles que (i) le mécanisme REDD+, (ii) l'APV-FLEGT à travers la légalité et la traçabilité, (iii) la consolidation des droits d'usage des communautés locales et populations autochtones, (iv) le local content, (v) les paiements pour services environnementaux, (vi) la prise en compte du consentement libre informé et préalable, (vii) le renforcement du rôle de la société civile, notamment son implication et sa participation dans les processus de prise de décision tel que le classement ou le déclassement des forêts, l'attribution des titres d'exploitation, le contrôle de l'activité forestière, et j'en passe.

Ces réformes se déclinent déjà en de nombreux projets, tels que l'élaboration et le déploiement en cours d'un système de vérification de la légalité, en sigle SIVL, la réalisation des plantations forestières et agroforestières en savane visant la lutte contre la déforestation, la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'économie carbone, pour ne citer que ceux-là.

Distingués invités ;
Mesdames, Messieurs ;

A la lumière de ce bref tour d'horizon, nous pouvons tous nous rendre compte de ce que le cadre juridique congolais actuel lié aux forêts, élaboré selon un processus participatif, qui n'a laissé aucune partie prenante de côté, place la bonne gouvernance au cœur des enjeux de l'heure, et réserve une place de choix à la société civile, reconnue comme l'un des acteurs majeurs de garantie de transparence dans le cadre de la gestion durable des forêts et écosystèmes associés.

A cet égard, loin de se limiter à rechercher les faiblesses dans la mise en œuvre des lois et règlements par les service habilités, la société civile se devrait d'être davantage proactive et s'activer aux côtés des gouvernants pour sensibiliser, informer, œuvrer à la recherche des solutions, à la mise en œuvre des actions et relayer le plaidoyer des politiques relatif à la mobilisation des financements.

Le présent Forum s'inscrit à mon sens dans cette dynamique. Au cours des présentes assises, vous aurez à aborder au sein des différents panels, des thématiques telles que l'APV/FLEGT, l'économie verte, le changement climatique et l'utilisation des terres, la déforestation et la dégradation des forêts, l'observation indépendante des forêts, le commerce des produits forestier durable, la lutte contre la criminalité liée à la faune sauvage, etc., qui constituent des axes majeurs d'intervention du département ministériel dont j'ai la charge.

C'est pourquoi, je reste persuadée que les contributions de la double centaine des participants que vous êtes, à travers vos échanges d'idées et d'expériences, seront pertinentes à toute épreuve et aiguilleront les décisions à venir liées à la gestion durable, rationnelle et équitable des forêts tropicales en général, et celles du bassin du Congo particulier.

Pour notre part, ce, sous la conduite éclairée de Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et avec l'appui de nos partenaires techniques et financiers, nous ne ménagerons aucun effort pour contribuer à conforter la place de la société civile dans le dispositif de gouvernance des forêts du Congo, tout en prenant le ferme engagement de capitaliser les recommandations pertinentes qui seront issues des présentes assises.

**Excellence Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne en République du Congo ;
Monsieur le Directeur de l'Université de Wolverhampton ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs ;**

Pour terminer, je voudrais réitérer la gratitude du Gouvernement de la République du Congo à l'endroit des initiateurs et coorganisateur du présent Forum que nous tenons quelques six mois après la COP26 à Glasgow, quelques jours après le Congrès Forestier mondial et le Forum des Nations Unies sur les Forêts tenus respectueusement à Séoul et à New York, assortis des déclarations sur la gestion durable des forêts, engagements signés par plusieurs pays, preuve que les parties prenantes maintiennent leur volonté à multiplier les initiatives concourant à améliorer la gouvernance forestière et climatique dans le monde.

Tout en encourageant l'ensemble des participants à s'impliquer dans les échanges et débats afin d'atteindre les résultats de ce Forum, je déclare ouvert le 13^{ème} Forum sur la gouvernance forestière.

Vive la gouvernance forestière

Vive la gestion durable concertée des forêts

Vive le Congo

Je vous remercie pour votre aimable attention.